



**CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
DE L'ESTRIE**



LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE L'ESTRIE

Le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CCSNE) a été créé en 1925. Actuellement, le CCSNE regroupe quelques 13 000 membres répartis dans près d'une centaine de syndicats, et ce, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Les services régionaux et d'appui à la mobilisation offerts par la CSN permettent de soutenir les syndicats en conflit, mais aussi les travailleuses et les travailleurs aux prises avec différentes lois sociales dont l'assurance-emploi.



Le Conseil central est là pour développer les solidarités parmi les membres de la CSN sur son territoire et pour enraciner les grandes campagnes de la CSN en région. Il appuie, avec les fédérations concernées, les luttes locales. De plus, il travaille en coalition avec d'autres groupes de la région pour mener certaines campagnes.

Le Conseil central assure également une présence publique qui permet notamment de diffuser, auprès de la population et des décideurs, les positions défendues par la CSN et le CCSNE.

Le CCSNE fournit également des outils aux syndicats pour assurer leur autonomie, notamment en leur donnant la formation nécessaire pour accomplir leur travail syndical.

C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS VOUS ACCUEILLERONS AU :

180, Côte de l'Acadie
Sherbrooke (Québec) J1H 2T3
Téléphone : (819) 563-6515
Télécopieur : (819) 563-4242